

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 23 - 26 octobre 2000

SCHÉMAS DE STRATÉGIE DE PAYS

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour examen

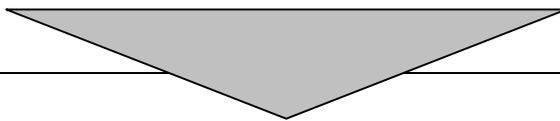


Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2000/6/3
31 août 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

SCHÉMA DE STRATÉGIE DE PAYS— SOUDAN

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA): M. M. Zejjari

tel.: 066513-2201

Conseiller pour le développement, M. B. Djossa
OSA:

tel.: 066513-2244

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le Soudan est à la fois l'un des pays les moins avancés et un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PMA/PFRDV), le produit national brut (PNB) par habitant y étant de 290 dollars E.-U. D'après le Rapport du PNUD sur le développement humain pour 1999, le Soudan se situe au 142^{ème} rang sur 174 pays. On trouve au Soudan les effectifs les plus importants de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI)—environ quatre millions, dont quelque deux millions reçoivent une aide humanitaire. L'Opération Survie Soudan, lancée en 1989, est le principal instrument de l'aide humanitaire au Soudan et regroupe les organisations du système des Nations Unies et des ONG internationales. Dans le cadre de cette opération, le PAM est le principal partenaire chargé de fournir les produits alimentaires et d'assurer la logistique s'y rapportant. Les efforts mis en œuvre pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays n'ont pas abouti mais on note ces derniers mois des signes positifs laissant à penser qu'un règlement politique est possible. Le conflit prolongé a entravé le développement économique et entraîné une sérieuse dégradation des conditions de vie de la population. Des catastrophes naturelles répétées ont aggravé l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans le nord du Soudan; dans le sud du pays, l'insécurité alimentaire résulte du déplacement massif de la population dû au conflit, de la médiocrité de l'infrastructure, de l'insécurité et des problèmes d'accès.

En l'absence de stabilité politique, le présent schéma de stratégie de pays (SSP) pour la période 2002–2006 recommande d'adopter une démarche prudente en vue de la préparation du programme de pays futur. Même dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si le processus de paix progressait de manière significative, il est recommandé que le PAM passe progressivement à des activités de développement dans le sud du Soudan. La flexibilité est nécessaire pour pouvoir s'adapter à l'évolution de la situation et des besoins. Au sud, on passera progressivement au début de 2001 des secours à une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR). Dans le nord du pays, les activités de développement appuyées par le PAM resteront axées sur les zones où sévit l'insécurité alimentaire. Ces activités contribueront à renforcer les stratégies de survie des ménages ruraux dont les ressources sont maigres. Le programme de pays envisagé accordera une place appropriée à la planification préalable des catastrophes, y compris la mise en place de systèmes d'alerte précoce, une normalisation des méthodologies d'évaluation, la mise en commun de l'information entre tous les partenaires et la planification des secours d'urgence.

Conformément à la décision 1999/EBA/2 du Conseil d'administration, le futur programme de pays tiendra compte des priorités 1, 2 et 3 du document "Favoriser le développement". Le PAM participe activement à l'élaboration du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ce dernier débutant en janvier 2002 avec le nouveau cycle de programmation du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF. Le cycle du PAM pour les programmes de pays sera harmonisé avec ceux des autres institutions des Nations Unies.

Projet de décision

Le Conseil entérine le schéma de stratégie de pays pour le Soudan (WFP/EB.3/2000/6/3) et autorise le Secréariat à poursuivre la formulation d'un programme de pays qui devrait tenir compte des observations formulées par le Conseil.



INTRODUCTION

1. Au Soudan, le plus grand pays d'Afrique du point de vue de la superficie, et qui a une population de 31 millions d'habitants, la situation est à bien des égards particulière sur les plans de l'humanitaire et du développement. Depuis l'indépendance, en 1956, les guerres civiles ravagent le sud du pays. La phase la plus récente du conflit a démarré en 1983, après seulement dix ans d'une paix relative. La guerre se solde par près de 1,9 million de morts, quatre millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et 500 000 réfugiés.
2. Cette longue guerre civile continue de ponctionner les ressources nationales, au détriment du développement social et économique. Des épisodes répétés de sécheresse et des inondations ont aggravé la situation, entraînant de nouveaux déplacements de population, la famine, le dénuement total et la dégradation de l'environnement. Classé au nombre des pays les moins avancés (PMA), le Soudan arrive au 142^{ème} rang des 174 pays mentionnés dans le Rapport sur le développement humain publié par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) en 1999. Le taux de mortalité des nourrissons y est de 73 pour 1 000 naissances vivantes, et l'espérance de vie est estimée à 56 ans pour les femmes et à 53 ans pour les hommes. La population a vu se dégrader gravement sa capacité de se procurer des vivres et d'autres produits de première nécessité, comme on l'a vu au cours de la grave famine de 1989 à Bahr al-Ghazal. Le conflit a également détruit la modeste infrastructure qui existait dans les régions du sud.
3. Les répercussions internationales du conflit ont limité les perspectives de développement du pays. En 1996, le Conseil de sécurité des Nations Unies a imposé des sanctions diplomatiques contre le Soudan. L'aide financière internationale au Soudan s'est tarie, passant d'une moyenne de 850 millions de dollars par an au début des années 90 à un montant estimé à 74 millions de dollars à la fin de la décennie. Les dons bilatéraux sont accordés presque entièrement sous forme d'aide humanitaire.
4. L'Opération Survie Soudan a été lancée en 1989, à la suite de la famine de Bahr al-Ghazal, pour secourir la population victime de la guerre civile et des catastrophes naturelles. Une des principales tâches dans le cadre de cette opération est de négocier avec les parties en lice l'accès des institutions humanitaires à la population sinistrée. L'Opération Survie Soudan regroupe les institutions des Nations Unies—le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'UNICEF et le PAM—et environ 42 ONG internationales et nationales. Ses interventions ont lieu dans les zones tenues par les forces gouvernementales ou par les forces non gouvernementales dans le sud du Soudan, et dans le nord du pays, dans les zones où se concentrent les PDI (Khartoum, Kassala, sud du Kordofan, ouest du Kordofan et sud du Darfour). Dans le cadre de cette opération, le PAM est le principal partenaire chargé de la fourniture de l'aide alimentaire et de la logistique. D'un point de vue opérationnel, la zone d'intervention de l'Opération Survie Soudan comporte deux secteurs: le secteur nord, y compris les régions tenues par les forces gouvernementales (zones de transition au nord et villes de garnison au sud), et le secteur sud, à savoir des zones non contrôlées par les forces gouvernementales. Dans le secteur nord, les fonctions de l'aide humanitaire sont partagées entre les organismes des Nations Unies et le gouvernement.
5. L'Opération Survie Soudan a d'abord été une opération de secours mise en œuvre pour faire face à la famine induite par le conflit, mais reflète dans ses stratégies les plus récentes l'évolution générale de l'intervention humanitaire, qui est de privilégier non pas les secours mais l'autosuffisance à plus long terme. Par exemple, en septembre 1999, un



atelier a été organisé dans le cadre de cette opération pour examiner les moyens d'aller au-delà de la programmation des secours d'urgence.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LA PAUVRETÉ ET LA FAIM

L'insécurité alimentaire aux échelons national, régional et des ménages

6. Le Soudan a un potentiel agricole important et d'autres ressources naturelles, par exemple du pétrole. L'agriculture irriguée (qui représente environ 10 pour cent des terres arables) et l'agriculture pluviale mécanisée fournissent près de deux tiers de la production agricole totale et sont la principale source de devises du pays. L'agriculture de subsistance traditionnelle non irriguée contribue dans une moindre mesure à l'économie. Toutefois, sa contribution est cruciale car elle satisfait une part non négligeable des besoins alimentaires des zones rurales et emploie les trois-quarts de la population rurale.
7. Les pluies sont quasiment absentes dans la région aride du nord mais peuvent aller jusqu'à environ 1 800 mm dans la zone tropicale de l'extrême sud. La grande variabilité des précipitations, même dans les régions de pluviosité modérée, entraîne des fluctuations marquées de la production et des prix du sorgho et du mil, les aliments de base, contribuant ainsi à l'instabilité des marchés des produits alimentaires et accentuant l'insécurité alimentaire de la population pauvre.
8. Au niveau national, le pays est généralement autosuffisant en ce qui concerne le sorgho, et exporte des quantités limitées lorsque la récolte est bonne. Il existe des déséquilibres régionaux et des pénuries localisées. L'agriculture de subsistance traditionnelle est prédominante dans le sud du pays ainsi que dans l'ouest du Darfour et l'ouest du Kordofan, des régions où les déficits alimentaires sont structurels. Dans le sud, la durée de la guerre civile, l'accès limité aux terres agricoles et une réduction de la superficie cultivée limitent la production. La guerre a également empêché les agriculteurs de s'occuper correctement de leurs parcelles, d'où les faibles rendements. De plus, la médiocrité de l'infrastructure et les problèmes de sécurité ont limité l'accès aux marchés des produits alimentaires.
9. Les zones de forte densité de population des régions du centre et de l'est, où se concentre l'agriculture irriguée et mécanisée (Gedaref, Gezira, Damazin, etc.), ont en général une production excédentaire. Le problème de l'insécurité alimentaire est lié aux faibles quantités produites ainsi qu'à la difficulté d'acheminement des produits alimentaires des zones de production excédentaire vers les zones déficitaires en raison des problèmes de sécurité, de la médiocrité de l'infrastructure et de l'absence de mécanisme de stabilisation des marchés.
10. Les importations commerciales de denrées et l'aide alimentaire ont été utilisées, à des degrés divers, pour faire face aux pénuries. Du fait de l'urbanisation, les importations de blé se sont quasiment multipliées par cinq entre 1990 et 1999. L'aide alimentaire d'urgence du PAM, destinée pour l'essentiel aux régions du sud, était en moyenne de 248 000 tonnes par an dans les années 90. Au cours de la même période, l'aide alimentaire fournie par le PAM à des projets, entièrement destinée aux régions du nord, représentait en moyenne 13 000 tonnes par an.
11. Le sorgho (dura) est l'aliment de base principal de la majorité de la population rurale, alors que le blé, consommé principalement sous forme de pain, est de plus en plus courant dans le régime alimentaire des zones urbaines et du nord. Le manioc, l'igname et la patate douce sont les aliments de base principaux dans le sud du Soudan où le maïs et le lait complètent également l'alimentation. La part des céréales, qui constituent plus de la moitié



de l'apport calorique total, est restée relativement stable au cours des trois dernières années, alors que celle des racines, tubercules et légumineuses, a diminué.

12. D'après la FAO, l'apport énergétique moyen par habitant (y compris les importations commerciales et l'aide alimentaire) était de 2 155 kilocalories en 1989/91 et de 2 379 kilocalories en 1995/97, contre une moyenne de 2 205 kilocalories (1996) pour l'Afrique subsaharienne. Toutefois, ces chiffres globaux cachent les disparités qui existent entre les régions et les ménages. On estime que la consommation alimentaire d'environ 30 pour cent de la population est bien inférieure à l'apport minimal recommandé, qui est de 2 100 kilocalories.
13. Les données disponibles sur la nutrition indiquent des taux élevés de malnutrition globale dans les Etats ci-après: nord du Kordofan, 16 pour cent; ouest du Kordofan, 23 pour cent; nord du Darfour, 31 pour cent; et Etat de la Mer rouge, 25 pour cent. Elles indiquent également une forte prévalence des carences en micronutriments (anémie et carence en vitamine A), ainsi qu'une prévalence du goitre (carence en iode). Dans la région de Bahr al-Ghazal, au sud, le taux de malnutrition globale, qui avait atteint le pourcentage élevé de 45 pour cent en 1998, est tombé à 15 pour cent en 1999 dans le cadre des opérations de secours appuyées par le PAM/l'Opération Survie Soudan.
14. **Vulnérabilité face aux chocs.** Presque tout le territoire du Soudan appartient à la ceinture sahélienne et est périodiquement victime de la sécheresse. On estime que l'offre locale de céréales est insuffisante deux années sur cinq. Au cours des trente dernières années, une grave sécheresse a entraîné une famine de grande envergure, la perte de bétail et d'autres avoirs, ainsi que des migrations massives des populations rurales vers les zones urbaines. La guerre civile prolongée aggrave encore le problème. L'Etat de la Mer rouge, et les régions du Darfour et du Kordofan, dans le nord, ainsi que celles de Bahr al-Ghazal au sud, sont particulièrement exposées à ce type de catastrophe naturelle. Des inondations occasionnelles, telles que celle de 1998 et 1999 dans le nord du Kordofan, le sud du Kordofan et le Kassala, ont également porté un coup à la production vivrière. Les criquets pèlerins, les rats et d'autres parasites sont des menaces supplémentaires qui pèsent sur une économie agricole déjà fragile.

La population cible

15. Conformément au bilan commun de pays des Nations Unies, les groupes ci-après sont considérés vulnérables: les PDI par la guerre, les victimes des catastrophes naturelles, les réfugiés et les ménages dont le manque de ressources est chronique, y compris ceux qui sont dirigés par une femme.
16. **PDI.** On estime que le Soudan est le pays au monde où les PDI sont les plus nombreuses. Au milieu de 1996, quelque quatre millions de Soudanais avaient été déplacés par la guerre. Environ 1,5 million d'entre eux sont restés dans les zones du conflit, le reste se trouvant dans le nord et dans la zone de transition. Des enquêtes indiquent que les personnes déplacées dans le pays ont des taux de malnutrition et de mortalité plus élevés que la population résidente. Dans le secteur nord, il s'agit de trois catégories principales de personnes: les PDI qui vivent dans des villes de garnison (Wau, Juba, Malakal), celles qui vivent dans la zone de transition (sud du Kordofan, ouest du Kordofan et sud du Darfour), et celles qui vivent dans les camps (Khartoum, Kassala et Haut-Nil). Le reste de la population déplacée est éparpillée dans les villes.



17. Dans le secteur sud, il est difficile de quantifier le nombre de personnes déplacées faute de pouvoir accéder à de nombreuses localités. On estime qu'elles sont au nombre d'environ 1,4 million dans les zones tenues par l'Armée du Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM/A) et d'autres groupes d'opposants armés. La situation de la population déplacée varie considérablement en fonction de la localisation, de la durée du déplacement, des possibilités de gain ou d'accès à la terre, de l'accès à une eau potable salubre et à des systèmes d'assainissement adéquats ainsi que de leur degré d'accessibilité pour l'aide humanitaire. Dans les villes de garnison, les mécanismes de survie sont limités. Dans la zone de transition, les personnes déplacées le sont de manière chronique et partagent les moyens de subsistance des communautés qui les accueillent. Dans le sud du Kordofan et le sud du Darfour, les personnes déplacées ont accès à des terres agricoles dans le cadre d'arrangements de métayage conclus avec les propriétaires locaux, qui leur sont défavorables.
18. **Victimes de la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles.** Les populations du Kordofan et du Darfour avaient mis en place divers mécanismes de survie en cas de sécheresse grave, y compris la migration temporaire vers le sud, où les effets de la sécheresse étaient moins pernicioeux. Depuis la reprise de la guerre civile dans le sud, en 1983, une telle option n'est plus possible. D'autres mécanismes traditionnels de survie (vente de bétail et de bois de chauffe) ont été annihilés par la sécheresse cyclique. La situation est encore aggravée par l'installation dans la zone de transition de nombreuses personnes déplacées en provenance du sud, qui représentent un poids supplémentaire pour l'économie locale. Plus de 400 000 personnes ont été déplacées durant la sécheresse de 1984/85, la plupart n'ayant jamais pris le chemin du retour. Ces dernières années, les inondations dont sont victimes de vastes segments de la population, sont devenues plus fréquentes. Celles de 1998 ont touché environ deux millions de personnes, et dans certaines régions, détruit jusqu'à 70 pour cent des cultures d'été.
19. **Réfugiés.** Depuis plus de 30 ans, le Soudan a donné asile à de très nombreux réfugiés dont la majorité fuient la guerre civile qui sévit en Éthiopie et en Érythrée. À l'heure actuelle, le Soudan accueille plus de 300 000 réfugiés, dont les plus vulnérables—environ 133 000 Érythréens et Éthiopiens vivant dans des camps de réfugiés—bénéficient de l'aide du PAM. Il était prévu que la plupart de ces réfugiés seraient rapatriés au cours des deux prochaines années mais la guerre qui a récemment éclaté entre l'Érythrée et l'Éthiopie a entraîné la suspension du programme de rapatriement prévu. Une nouvelle vague de réfugiés érythréens (à l'heure actuelle plus de 95 000) sont arrivés dans l'est du Soudan du fait de cette guerre.
20. **Ménages quasiment sans ressources.** Les ménages quasiment sans ressources de manière chronique se caractérisent par une main d'œuvre familiale réduite, peu de facteurs de production et un appui limité des membres de la famille et de la communauté. Telle est la définition de la "vulnérabilité" donnée par la population locale elle-même. Il s'agit des élèves des familles pauvres, des veuves, des personnes âgées sans famille, des orphelins et des ménages dirigés par une femme. On trouve ces ménages dans les communautés qui accueillent la population déplacée ou les réfugiés.

La situation des femmes

21. D'après le recensement de 1993, 22,6 pour cent du nombre total de familles du nord étaient dirigées par une femme. D'après une enquête plus récente menée auprès des personnes déplacées à Khartoum, 34 pour cent des ménages sont dirigés par une femme. L'étude OIT/PNUD sur la pauvreté au Soudan effectuée en 1998 concluait que ces ménages avaient un niveau de bien-être social inférieur. Le revenu des femmes est généralement nettement inférieur à celui des hommes. Pourtant, la contribution des



femmes au revenu familial est cruciale (grâce au petit commerce et au troc) pour satisfaire les besoins de la famille et elles ont le pouvoir de décider de l'utilisation de leur revenu.

22. Les femmes soudanaises sont encore en retard en ce qui concerne l'éducation et la santé. Le taux d'analphabétisme des femmes est de 58,8 pour cent, contre 44,8 pour les hommes. En 1990, le taux de mortalité maternelle était estimé à 660 pour 100 000 naissances vivantes. Il n'y a guère d'indication laissant à penser que cette situation se soit radicalement améliorée depuis dix ans. Le taux national de scolarisation en primaire est de 49 pour cent pour les filles, mais on note d'importantes différences d'un Etat à l'autre. Le PAM a ciblé son aide sur les Etats où le taux de scolarisation des filles est inférieur à la moyenne nationale. Dans le cadre du projet d'alimentation scolaire appuyé par le PAM, le taux de scolarisation des filles a augmenté de neuf pour cent au cours des trois dernières années. L'assistance fournie par le PAM dans le domaine de l'éducation restera axée sur les filles, conformément à l'engagement pris par le PAM, qui est de destiner 50 pour cent de ses projets d'éducation aux filles.
23. Chez les femmes enceintes et allaitantes, les risques nutritionnels sont fréquents, mettant en danger leur vie et celle de leurs enfants. Dans le secteur sud, l'UNICEF et le PAM ont lancé un programme renouvelable d'un an visant à terme à éradiquer les pratiques et tabous nutritionnels préjudiciables et à réduire la mortalité et la morbidité maternelles ainsi que celles des nourrissons. Sur le court terme, les objectifs sont de faire prendre conscience au public des effets négatifs et des dangers des tabous nutritionnels dans les zones où vivent des personnes déplacées, en utilisant du matériel pédagogique tel que les livrets, les brochures et les posters utilisés pendant les séances publiques.
24. Comme dans bon nombre de pays africains au sud du Sahara, les femmes assument une part disproportionnée des charges ménagères et des soins familiaux. Aller chercher l'eau dont a besoin la famille est une tâche qui demande énormément de temps et, bien que n'étant pas exclusivement effectuée par les femmes, est essentiellement de leur responsabilité. Les programmes de collecte de l'eau bénéficiant de l'aide du PAM dans les régions du Kordofan et du Darfour ont donc eu un impact nettement positif sur la charge de travail des femmes. Dans le sud du Soudan, la guerre a modifié la division traditionnelle des rôles entre hommes et femmes, dans la mesure où les hommes s'occupent davantage des tâches liées à la "sécurité" et les femmes davantage de la production. Cela signifie un surcroît de travail pour les femmes. La guerre empêchant les hommes d'exercer leurs activités traditionnelles, dans la plupart des cas, les femmes ont la charge de nourrir la famille.
25. Le Soudan est l'un des quatre Etats africains non signataires de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le PAM est un membre actif de l'Equipe spéciale des Nations Unies au Soudan qui travaille sur la parité entre les sexes et plaide en faveur de la signature de la Convention. Lors d'un séminaire organisé à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars 2000), avec la participation du gouvernement, des instances judiciaires et de la société civile, la question de la ratification de la Convention a été discutée afin de mieux faire comprendre la teneur de cet instrument et l'importance de son adoption.



PRIORITÉS ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Politiques générales

26. L'élimination de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population sont les principaux objectifs de développement et la finalité de la Stratégie nationale globale du gouvernement sur 10 ans (1992–2002). Cette stratégie précise que la lutte contre la pauvreté devrait être axée sur la promotion de l'investissement privé, la création d'emplois et la mise en place de dispositifs de protection sociale. Les objectifs concernant la paix et le renforcement des capacités y sont également mentionnés, par exemple: a) développer les capacités de survie et de redressement de la population touchée; b) restaurer la capacité des institutions nationales et des communautés civiles; et c) intégrer l'atténuation des effets des catastrophes dans le renforcement des capacités nationales.

Politiques de sécurité alimentaire

27. Le Gouvernement soudanais et l'opposition armée ont conscience que la seule solution durable pour parvenir à la sécurité alimentaire et éradiquer la faim au Soudan est d'instaurer de manière permanente la paix, la sécurité et la stabilité. La sécurité alimentaire fait partie intégrante de la politique agricole globale du gouvernement. Le développement de la productivité des cultures vivrières, l'amélioration de l'infrastructure d'entreposage et de transport dans les principales régions agricoles et dans les zones de consommation font l'objet d'une attention particulière. Le gouvernement entend créer des banques de céréales et de semences dans les zones exposées à la sécheresse.

28. Le *zakat*, d'après lequel tout Musulman "riche" se doit chaque année de fournir volontairement un pourcentage fixe de ses gains aux familles pauvres, est largement pratiqué au Soudan. La collecte et la distribution du *zakat* est supervisée par une organisation non gouvernementale et coordonnée par le Ministère de la planification sociale. Des milliers de comités locaux collectent le *zakat* et le distribuent localement. Cette pratique sert de modèle de bien-être social dans la société civile.

29. Le gouvernement développe également sa capacité de suivi de la sécurité alimentaire en renforçant le système d'alerte précoce mis en place sous l'égide de la Commission de l'aide humanitaire. Le bureau du PAM au Soudan, par l'entremise de son Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), aide le gouvernement à recueillir les données, à les analyser et à assurer le suivi des indicateurs de la sécurité alimentaire.

30. La politique de sécurité alimentaire du gouvernement vise notamment à constituer des stocks régulateurs de 600 000 tonnes de céréales (essentiellement du sorgho), gérés par la Banque agricole avec l'appui du Ministère des finances. Cette quantité doit être reconstituée tous les trois ans. Le gouvernement fédéral doit assumer environ la moitié du coût des produits alimentaires, l'autre moitié devant être financée par les Etats qui ont un déficit alimentaire. A l'heure actuelle, les installations de stockage (silos et entrepôts) ont une capacité de 500 000 tonnes, et appartient à la Banque agricole.

Politiques d'aide alimentaire

31. L'aide alimentaire figure dans les plans d'aide humanitaire et de développement adoptés par le gouvernement en tant que l'une des ressources extérieures importantes pour lutter contre la pauvreté. Elle vise dans une large mesure à atténuer les souffrances de la



population déplacée par la guerre, à assurer la subsistance des réfugiés et à appuyer les activités de développement des communautés dont les ressources sont maigres.

32. L'aide alimentaire a sensiblement fluctué au cours des dix dernières années, passant de 513 000 tonnes en 1990 à 58 000 tonnes en 1995 et à environ 233 000 tonnes en 1999, principalement fournie par le PAM et destinée pour l'essentiel à des interventions d'urgence successives. Le montant de l'aide alimentaire a été essentiellement dicté par l'ampleur de la situation d'urgence.
33. Ces dernières années, l'aide alimentaire destinée au développement a été ciblée sur les régions du nord où sévit l'insécurité alimentaire pour appuyer des projets d'alimentation scolaire et de collecte de l'eau. Le gouvernement et le SPLM/A ont instamment demandé au PAM d'appuyer l'alimentaire scolaire dans les zones les plus stables du sud. Le Gouvernement soudanais appuie l'utilisation de l'aide alimentaire ciblée dans les situations d'urgence. Dans les zones bénéficiant de l'aide de l'Opération Survie Soudan, le gouvernement participe activement aux activités multi-institutions périodiques et annuelles d'évaluation des besoins. Le Ministère fédéral de l'agriculture apporte un soutien régulier aux missions FAO/PAM d'évaluation des récoltes.
34. La politique actuelle du PAM, qui est d'acheter des céréales (essentiellement du sorgho) dans les zones de production excédentaire du Soudan pour ses opérations de secours et de développement dans les zones connaissant un déficit alimentaire, est vivement appréciée par le gouvernement et les autres partenaires. Cette politique a des effets bénéfiques pour la production locale et la commercialisation des céréales. Par ailleurs, elle réduit les coûts de transport, améliore les délais de livraison et permet de distribuer des céréales pleinement acceptables par les bénéficiaires.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR PAR LE PAM

35. Le Soudan est le premier pays qui a bénéficié de l'aide alimentaire du PAM pour des activités de développement. En juin 1963, l'organe directeur du PAM a approuvé le projet Soudan 001—"Réinstallation des agriculteurs du Wadi Halfa". Depuis lors, diverses activités de développement ont bénéficié d'un appui, dans le cadre de 21 projets. Depuis les années 80, toutes les catégories d'activités du PAM—opérations d'urgence, interventions prolongées de secours (désormais devenues interventions prolongées de secours et de redressement) et projets de développement—sont mises en œuvre simultanément dans diverses régions du pays. De 1989 à 1999, l'assistance totale du PAM s'est chiffrée à 245 millions de dollars pour les opérations d'urgence, essentiellement dans le sud du Soudan, 67,7 millions de dollars pour les réfugiés érythréens et éthiopiens, et 42,4 millions de dollars pour les projets de développement. Au cours de la période 1989-1995, le PAM a également fourni des services de livraison et de suivi de dons bilatéraux d'aide alimentaire au Soudan, qui représentaient environ 992 000 tonnes.



36. Les enseignements tirés des activités de développement antérieures bénéficiant de l'aide du PAM ont été pris en compte pour élaborer le portefeuille actuel de projets de développement. Les évaluations et examens ont conclu que la ration alimentaire du PAM n'était pas fortement incitative lorsque les projets étaient mis en œuvre dans les zones ayant un excédent vivrier. Dans d'autres cas, l'aide alimentaire servait essentiellement d'appui budgétaire à des activités socio-économiques en faveur des populations pauvres, ce qui ne permettait guère d'établir un rapport entre la fourniture de vivres et les résultats des projets. Compte tenu de son budget en baisse et de la diminution de l'aide internationale destinée au développement, la contribution du gouvernement sous forme de personnel, d'articles non alimentaires, de services de gestion et de transport des denrées a été médiocre. Le projet multisectoriel Soudan 3709—"Travaux ruraux dans les régions exposées à la sécheresse"—approuvé en novembre 1988, met exclusivement l'accent sur les régions pauvres du pays où sévit l'insécurité alimentaire. Toutefois, parmi les nombreuses activités appuyées dans le cadre de ce projet, les activités de collecte de l'eau se sont avérées les plus probantes. C'est pour cette raison qu'un projet spécifiquement axé sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau a été approuvé lorsque le projet 3709 a pris fin.
37. Conformément à ses Engagements en faveur des femmes (1996–2000), le PAM a encouragé les femmes à jouer un rôle central dans les comités locaux chargés de prendre les décisions concernant la gestion des produits alimentaires et dans la gestion des infrastructures mises en place grâce aux projets vivres-contre-travail. Des données ventilées par sexe ont été recueillies depuis 1998 dans le secteur nord. En 1999, 57 pour cent du nombre total de bénéficiaires appartenant à la population victime de la sécheresse étaient des femmes. S'agissant des activités destinées aux réfugiés éthiopiens et érythréens, 50 pour cent des bénéficiaires étaient des femmes. Pour ce qui est des projets d'alimentation scolaire, 47 pour cent des bénéficiaires étaient des femmes, et pour les projets de collecte de l'eau, 51 pour cent. Comme on l'a indiqué au paragraphe 22, l'aide fournie par le PAM améliore le taux d'inscription des filles dans le système d'enseignement formel.

Projets de développement en cours

38. Le projet Soudan 531.03—"Aide aux élèves des écoles primaires"—a été lancé en 1976 dans le but général d'appuyer la politique mise en œuvre par le gouvernement en matière d'éducation. Au départ, l'aide du PAM était conçue comme un soutien budgétaire aux internats du secondaire. Dans les années 80, le projet a été remanié de manière à inclure les écoles primaires. Les objectifs étaient de développer la scolarisation et les installations scolaires avec les fonds provenant des activités mises en œuvre avec l'aide du PAM. Le projet actuel s'adresse aux externats situés dans les districts à déficit vivrier chronique de six Etats, la scolarisation des filles étant privilégiée pour corriger les inégalités existantes entre les sexes.
39. Une mission d'étude de la gestion et d'examen préalable du PAM, à laquelle a participé l'UNESCO, a visité la zone du projet en novembre 1999 et a conclu que, dans l'ensemble, l'aide du PAM était mise en œuvre de manière efficace. Le projet encourageait les parents à inscrire leurs enfants à l'école primaire et à ne pas les retirer du système scolaire. La construction et la remise en état de salles de classe et de latrines dans les écoles de filles ont contribué à inciter les filles à aller à l'école en plus grand nombre. Dans les Etats de l'ouest, les communautés ont contribué au financement des coûts de l'eau, du bois de chauffe, des salaires des cantiniers, des condiments et, dans certains cas, du transport des produits fournis par le PAM entre les entrepôts de l'Etat ou du district et les écoles. Dans l'Etat de la Mer rouge, ces contributions ont été partagées entre le gouvernement local et



les communautés. Cette forte participation de la communauté constitue une base solide pour la pérennité de l'activité.

40. Le projet Soudan 5745.00—“Amélioration de l’approvisionnement en eau des zones semi-arides”—a été approuvé en mai 1998 pour une période trois ans. La construction et la remise en état du système amélioré de collecte de l’eau de pluie (à savoir de grands bassins en terre—du nom local de *hafirs*—creusés par la population locale afin de recueillir l’eau durant la saison des pluies pour les besoins de la population et des animaux durant la saison sèche) dans les communautés rurales du nord du Darfour et du nord du Kordofan sont une réponse à trois grands problèmes: les vivres, l’eau de boisson et le chômage. L’aide alimentaire du PAM entend combler le déficit vivrier chronique et retenir les villageois aptes à travailler (qui seraient autrement forcés de migrer pour trouver du travail) pour construire leurs *hafirs* durant la saison de soudure (de janvier à juin). Dans chaque communauté, la participation aux activités vivres-contre-travail est limitée à une seule saison. Les communautés assurent la gestion et l’entretien des *hafirs* après avoir reçu une formation. Les coûts autres que ceux de la main-d’œuvre sont financés par les redevances perçues pour l’eau. De manière à optimiser les avantages pour la santé d’un système amélioré d’approvisionnement en eau, le Programme Eau, environnement et assainissement, qui bénéficie d’une assistance de l’UNICEF et du PAM, est convenu de fournir des services d’éducation sanitaire et d’assainissement aux communautés qui participent au projet. Les femmes représentent environ 60 pour cent de la main-d’œuvre engagée pour construire les *hafirs* et 50 pour cent des membres des comités chargés de ces derniers sont des femmes.
41. Les perspectives du projet en matière de développement intégré sont bonnes, en partenariat avec d’autres. Le projet atténue les pénuries à la fois de produits alimentaires et d’eau à usage domestique sans pour autant constituer une pression inutile sur l’environnement naturel. En outre, il contribue à l’amélioration des conditions sanitaires des ménages et réduit la charge de travail des femmes. Les études d’impact effectuées par la Société coopérative pour l’aide au monde entier (CARE), principale ONG partenaire, pour une activité similaire d’amélioration des *hafirs* dans le nord du Kordofan ont indiqué que la distance parcourue pour aller chercher l’eau avait été réduite en moyenne (essentiellement pour les femmes et les jeunes filles) de 10 à deux kilomètres, que la consommation journalière d’eau par habitant était passée de 11 à 17 litres, et que la consommation alimentaire avait augmenté durant la période de soudure.

Opérations prolongées de secours et de redressement

42. Depuis 1967, le PAM a fourni une aide alimentaire aux Érythréens et Ethiopiens réfugiés dans l’est du Soudan dans le cadre de diverses opérations d’urgence et interventions prolongées de secours. Bon nombre de ces réfugiés sont depuis lors rentrés chez eux. En février 2000, l’IPSR 6189.00 a été approuvée pour une période de 18 mois afin de répondre aux besoins de 133 000 réfugiés, parmi lesquels 11 919 réfugiés éthiopiens dont le rapatriement était prévu par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Toutefois, en raison de l’évolution de la situation en Ethiopie, le rapatriement n’a pu avoir lieu. Le rapatriement des réfugiés érythréens a commencé en mai 2000, à la suite de la conclusion d’un accord tripartite entre le HCR et les gouvernements soudanais et érythréen. Mais il a également été retardé en raison de la reprise des combats entre l’Érythrée et l’Ethiopie, qui a entraîné un nouvel afflux au Soudan de réfugiés en provenance d’Érythrée.



Opérations d'urgence

- 43. Aide d'urgence aux populations victimes de la guerre et des catastrophes naturelles.** Depuis 1989, date du lancement de l'Opération Survie Soudan, le PAM fournit une aide alimentaire aux populations victimes de la guerre et de la sécheresse au Soudan dans le cadre d'opérations d'urgence. Compte tenu de la situation fluctuante et dans une large mesure imprévisible ainsi que des nouvelles conditions de sécurité, le PAM n'a pas été en mesure de préparer une IPSR à l'intention de ces populations. L'opération d'urgence en cours (opération d'urgence 6215.00) vient en aide à 2,4 millions de personnes au plus. L'évaluation, effectuée en 1999, de l'impact des interventions d'urgence du PAM dans le cadre de l'Opération Survie Soudan a conclu que l'aide alimentaire avait servi à prévenir la famine et la faim généralisées, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la population.
- 44.** Dans le secteur sud, les comités de secours sont composés d'hommes et de femmes, les femmes étant souvent majoritaires et en assurant la présidence. Lorsque cela est possible, les rations familiales sont distribuées aux femmes en priorité. Dans un environnement où la sécurité est fluctuante et où les attaques de bandits et les raids sont fréquents, cibler directement les femmes présente également un certain risque, par exemple le vol de leurs rations alimentaires par des membres non ciblés de la communauté qui viennent aux points de distribution. Le PAM s'efforce, dans la mesure du possible, de protéger ses bénéficiaires sur les sites de distribution.
- 45.** Le bureau du PAM à Khartoum a la responsabilité globale des opérations au Soudan, avec un appui substantiel du bureau régional de Nairobi pour ce qui est de la réception, de l'acheminement, de la distribution et de la gestion de l'aide alimentaire destinée à la population démunie du sud du Soudan. Les personnels de ces deux bureaux du PAM se réunissent régulièrement pour discuter des questions de politique et de coordination, outre qu'ils sont en contact quotidiennement et tiennent des conférences téléphoniques hebdomadaires. Récemment, les méthodes d'évaluation, les modes de présentation et les procédures d'établissement des rapports ont été normalisés. Le PAM travaille aussi en collaboration étroite avec la Commission de l'aide humanitaire qui relève du Ministère de la planification sociale, dans le secteur nord, et avec l'Association chargée des secours et du redressement au Soudan ainsi que l'Association des secours du sud du Soudan, qui sont les bras humanitaires du SPLM et du Mouvement d'indépendance du sud du Soudan (SSIM), respectivement.
- 46. Nouvel afflux de réfugiés érythréens.** La reprise des combats entre l'Éthiopie et l'Érythrée, le 12 mai 2000, a entraîné des déplacements de population de grande envergure en provenance d'Érythrée et un nouvel afflux de réfugiés érythréens au Soudan. À la fin juin, environ 95 000 Érythréens avaient traversé la frontière pour se réfugier au Soudan. Le PAM fournira une assistance à ces réfugiés de mai à novembre 2000. Ces réfugiés devraient être rapatriés dès que la paix sera revenue dans leurs lieux d'origine.

Logistique

- 47.** Les produits alimentaires sont acheminés par voie aérienne, par la route et par péniche. Le PAM a des bases opérationnelles et logistiques à Khartoum, Port-Soudan, Kosti, el-Obeid, Malakal, Juba, Wau, Bentiu et Ed Daein. Il utilise des avions de type Iliouchine-76, Hercules C-130 et Antonov-12 entre les bases situées dans le secteur nord et les sites du secteur sud, essentiellement à Bahr al-Ghazal. Des péniches servent à livrer les secours alimentaires et les articles non alimentaires aux bénéficiaires vivant le long des quatre corridors fluviaux (Sobat, Bentiu, Zeraf et Juba), lorsque les conditions de sécurité le permettent.



48. Pour ce qui est du secteur sud, les vivres sont livrés en associant transport ferroviaire, transport routier et transport aérien. Les produits sont transportés de Mombasa par la route et par la voie ferrée jusqu'à Lokichoggio, au Kenya, ou par chemin de fer jusqu'aux installations d'entrepôt intermédiaires du PAM à Kampala, d'où ils continuent par la route jusqu'à Koboko, au nord de l'Ouganda. A partir de Koboko, le transport se fait par la route en recourant à des transitaires commerciaux, essentiellement de la région de Bahr al-Ghazal. A partir de Lokichoggio, les livraisons se font par voie aérienne, en utilisant des Hercules C-130, Iliouchine-76 et des Buffalo.

ORIENTATIONS FUTURES DE L'AIDE DU PAM

49. Malgré les efforts déployés par les parties soudanaises au conflit et par la communauté internationale pour parvenir à un règlement politique négocié, il reste difficile de prédire quelles sont les perspectives d'une paix durable au Soudan. D'un point de vue opérationnel, la situation dans les zones tenues par le gouvernement au nord du pays est relativement stable et, dans une certaine mesure, prévisible. Il est probable que les déplacements de population continueront du fait de la poursuite du conflit, des catastrophes naturelles cycliques et de la migration saisonnière ou durable de la main-d'œuvre. Dans le nord, le PAM continuera d'associer les activités de développement et les opérations d'urgence, ainsi que les interventions prolongées de secours et de redressement en faveur des réfugiés.
50. Dans le sud du Soudan, y compris dans les villes de garnison aux mains du gouvernement, la situation reste fluctuante et assez imprévisible. Les interventions du PAM s'y sont jusqu'à présent limitées aux opérations de secours. Le présent SSP tente de définir une stratégie du PAM pour les cinq prochaines années en se fondant sur les trois scénarios différents décrits ci-dessous. Les plans du PAM, ou ses options stratégiques dans un avenir immédiat, s'en tiendront au "scénario du cas intermédiaire" qui semble le plus réaliste. Il faudra toutefois ménager la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir inclure des éléments des deux autres scénarios.
51. **Scénario du meilleur des cas.** Ce scénario repose sur l'hypothèse que le "cessez-le-feu humanitaire" actuel se poursuivra, pouvant même devenir un cessez-le-feu général, avec ou sans règlement politique négocié entre le gouvernement et le SPLM ainsi que les autres groupes d'opposants armés. Il est probable que des incidents isolés puissent continuer à poser des problèmes de sécurité dans certaines régions du sud. La constitution de 1998 prévoit la tenue d'un référendum sur la question de l'autodétermination du sud. Ce référendum peut être organisé comme il peut ne pas l'être. Par ailleurs, un accord de paix fondé sur un règlement politique pourrait être conclu. Des activités normales de reconstruction, de redressement et de développement pourraient reprendre dans toutes les parties du Soudan. Les ressources intérieures et l'aide internationale seraient alors axées sur la reconstruction et le développement pour permettre à la population de tirer parti de l'instauration de la paix. Un nombre important de personnes déplacées et de réfugiés rentreraient dans leurs lieux d'origine et recommenceraient une nouvelle vie.
52. **Scénario du cas intermédiaire.** La situation pourrait ne pas s'améliorer de la manière décrite ci-dessus. Une poursuite du "cessez-le-feu humanitaire" et d'une guerre civile d'envergure modérée pourrait être un scénario réaliste, des poches d'insécurité importantes coexistant avec des zones de relative stabilité. C'est le contexte actuel dans lequel opèrent le PAM et ses partenaires de l'Opération Survie Soudan. Même dans une telle situation, les institutions partenaires de l'Opération Survie Soudan et d'autres organismes envisagent de passer des secours à des activités de redressement et de reconstruction à long terme.



53. **Scénario du pire des cas.** Il s'agirait d'une détérioration générale de la situation due à une intensification des combats dans de vastes régions du sud. Les luttes interethniques pourraient aggraver l'ampleur du conflit, entraîner des morts et des souffrances généralisées du fait des combats, des raids et des pillages. Il pourrait en résulter un déplacement massif de la population, une augmentation de l'insécurité alimentaire, des taux de malnutrition élevés et la famine. Les catastrophes naturelles pourraient rendre la situation encore plus complexe. L'accès aux victimes serait limité et les interventions du PAM devraient en revenir à des activités "basiques" pour sauver des vies, les activités de développement étant inexistantes ou presque.

Orientation géographique

54. Les activités futures du portefeuille de développement du PAM dans le nord du Soudan resteront axées sur les zones d'insécurité alimentaire et les zones exposées aux catastrophes naturelles cycliques (ouest du Kordofan, ouest du Darfour et Etat de la Mer rouge). Les districts et communautés visés seront sélectionnés sur la base des cartes de la vulnérabilité et de la pauvreté préparées par l'unité ACV du bureau de pays du PAM. La pertinence du ciblage géographique sera suivie de près et les interventions bénéficiant de l'aide du PAM seront adaptées en conséquence durant la mise en œuvre du programme de pays.
55. Dans le sud du Soudan, les interventions bénéficiant de l'aide du PAM passeront progressivement des secours aux activités de redressement, en supposant que la guerre civile se poursuivra à son rythme modéré actuel ou que la situation s'améliorera. Le PAM s'efforcera de préparer une IPSR pour donner suite à l'opération d'urgence en cours, laquelle démarrerait au début de 2001. Les activités mises en œuvre dans le cadre de l'IPSR, en particulier les composantes alimentation scolaire et appui nutritionnel aux mères et aux enfants, seront considérées comme deux activités de redressement distinctes.

Axes principaux de l'aide du PAM

56. Au Soudan, l'aide du PAM au développement a pour objectif ultime de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et à renforcer l'autonomie des ménages dont les ressources sont maigres qui vivent dans les zones d'insécurité alimentaire et dans les zones exposées aux catastrophes naturelles. Dans le sud du Soudan, le PAM a pour objectif de renforcer les mécanismes de survie existants, d'améliorer la sécurité alimentaire et de favoriser l'autosuffisance. Le degré d'insécurité et les conditions climatiques détermineront les modalités de l'aide du PAM. Dans les zones de stabilité, le PAM abandonnera les distributions gratuites de produits alimentaires au profit d'activités de redressement ciblées et, en fin de compte, d'activités de développement. Le choix des zones d'intervention reposera sur les diagnostics annuels des besoins effectués par l'Opération Survie Soudan/le PAM et sur les activités ACV du bureau de pays du PAM.
57. Les contrôleurs du PAM examineront régulièrement le volume d'aide alimentaire du PAM requis, en utilisant la méthodologie de l'évaluation de l'économie vivrière. Cette méthodologie a recours à des techniques à la fois quantitatives et qualitatives pour étudier les diverses options auxquelles a recours la population pour se nourrir, et quelles sont en temps de crise les sources d'alimentation autres que la production traditionnelle. Au premier trimestre 2000, la majorité des bénéficiaires de l'opération d'urgence en cours ont reçu de 25 à 50 pour cent de la ration complète (2 100 kilocalories), ce qui laisse à penser que la population avait en début d'année accès à d'autres ressources.



58. Globalement, le programme de pays futur sera axé sur trois des cinq priorités des activités de développement du PAM telles que définies dans la décision 1999/EB.A/2 du Conseil:

- permettre aux jeunes enfants et aux femmes enceintes et allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
- atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.

Priorités sectorielles

59. **Appui nutritionnel aux mères et aux enfants.** Dans le sud du Soudan et dans les zones de transition du nord, l'aide fournie dans le cadre de l'opération d'urgence en cours revêt la forme de distributions ciblées de produits alimentaires aux groupes vulnérables, y compris d'aliments préparés durant les phases initiales de leur déplacement, d'une alimentation complémentaire pour les enfants et les mères souffrant de malnutrition modérée et d'une alimentation thérapeutique pour les enfants et les mères souffrant de malnutrition grave. Ces activités sont essentiellement exécutées par le biais d'ONG. Le PAM continuera de surveiller l'état nutritionnel des personnes déplacées et développera ses programmes d'alimentation sélectifs pour en faire une composante "appui nutritionnel aux mères et aux enfants", qui sera l'une des principales activités de l'IPSR prévue pour 2001 et, ultérieurement, l'une des activités du programme de pays futur.

60. **Développement des ressources humaines.** En novembre 1999, une mission de revue et d'examen préalable du PAM, à laquelle participait l'UNESCO, a recommandé de poursuivre le programme de cantines scolaires bénéficiant de l'aide du PAM dans six Etats du nord du Soudan. L'inscription des filles à l'école est une caractéristique importante du projet, qui prévoit également de fournir une aide aux internats de filles du secondaire, ainsi que des fonds pour la construction de latrines. Dans le sud du Soudan, l'opération d'urgence en cours comprend une activité d'alimentation scolaire d'urgence principalement destinée aux personnes déplacées. Ce sera l'une des activités ciblées de l'IPSR, qui sera conçue de manière à donner suite à l'opération d'urgence en cours. Elle a pour objet d'améliorer le régime alimentaire et de relever les taux d'inscription et de fréquentation scolaire, en particulier des filles.

61. **Planification préalable des catastrophes et atténuation de leurs effets.** Le projet de collecte de l'eau en cours dans les zones semi-arides du nord, par le biais de la construction et de la remise en état des bassins d'eau de pluie (*hafirs*), a pour résultats positifs d'atténuer les effets de la sécheresse et des pénuries d'eau potable, de diminuer la charge de travail des femmes et de préserver l'environnement. Il s'agit d'un projet dont l'assise est entièrement communautaire, et qui utilise une technologie simple amplement mise à l'essai. Les activités du projet se poursuivront, devenant une composante du programme de pays à venir.

62. Le Soudan est victime de catastrophes naturelles répétées, en particulier la sécheresse cyclique et les inondations. L'insuffisance de la préparation locale en matière de gestion des catastrophes et d'atténuation de leurs effets a rendu la population des zones exposées à la sécheresse, à la fois dans le nord et dans le sud, extrêmement vulnérable et sujette aux pénuries alimentaires et à la malnutrition. Il est proposé que le PAM aide les institutions locales (Commission de l'aide humanitaire, Association chargée des secours et du redressement au Soudan et Association des secours du sud du Soudan) à faire face aux



besoins immédiats de produits alimentaires liés aux catastrophes afin de diminuer les souffrances des victimes ou de leur sauver la vie, et de protéger la sécurité alimentaire des ménages dans les zones sinistrées.

63. Les unités ACV, logistique et programmation d'urgence du bureau de pays aideront les institutions locales à surveiller les sites exposés aux catastrophes et à développer une stratégie permettant de déterminer les besoins d'aide alimentaire, de cibler les bénéficiaires et de fixer les modalités de cette aide, sur la base de l'expérience et des renseignements recueillis. Cette activité sera également une composante du programme de pays à venir.
64. **Modalités de l'aide du PAM.** Dans le cadre des opérations en cours, les principales préoccupations du PAM sont prises en compte, à savoir la participation des communautés et des organismes de contrepartie à la conception et à l'exécution du projet, la promotion de l'égalité entre les sexes et le respect des Engagements du PAM en faveur des femmes. Le PAM s'est engagé à rendre les femmes plus autonomes en s'assurant que ce soient elles qui reçoivent les produits alimentaires; les femmes reçoivent des cartes de rationnement sur lesquels leur nom est imprimé afin de veiller à ce que ce soient elles qui viennent chercher la part qui leur revient et qu'elles en aient la responsabilité. Ces préoccupations resteront celles du programme de pays prévu.
65. Les activités d'évaluation de la vulnérabilité seront renforcées dans le programme de pays futur, en coopération étroite avec la Commission de l'aide humanitaire, l'Association chargée des secours et du redressement au Soudan, l'Association des secours du sud du Soudan, le Ministère de l'agriculture, les organismes des Nations Unies, *Save the Children Fund* (Royaume-Uni) et CARE. A plus long terme, l'objectif de ces activités est de contribuer à l'institutionnalisation d'un système d'alerte précoce et de sécurité alimentaire au sein du Ministère de la planification sociale. A court et moyen terme, les activités ACV contribueront à affiner le ciblage géographique et les modalités d'exécution dans les Etats sélectionnés. Il est également prévu que les évaluations rapides en milieu rural, y compris la méthode de l'économie vivrière des ménages, permettront une analyse plus approfondie des économies rurales et des relations existant entre les groupes socio-économiques en leur sein. Une carte de la pauvreté et de la vulnérabilité, qui classe les régions par type de risques (sécheresse, inondations et guerre) a été préparée (voir l'annexe). Elle sera régulièrement mise à jour et révisée. Une mission ACV de préparation du programme de pays doit se rendre au Soudan au début de 2001.
66. Sous réserve que les ressources financières soient disponibles, le PAM continuera d'acheter les céréales sur place. De manière générale, l'achat local de sorgho est plus rentable et permet au PAM de fournir une aide alimentaire composée de variétés acceptables localement. Le fait d'acheter sur place soutient les marchés locaux et réduit les coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM). Il permet également au PAM de réagir rapidement face aux besoins alimentaires urgents.
67. Le bureau de pays prévoit de renforcer la formation du personnel de contrepartie, des ONG partenaires et des bénéficiaires en ce qui concerne le suivi des projets, la gestion des produits, l'analyse de la vulnérabilité et des divers aspects de la problématique hommes-femmes, les méthodes d'évaluation, les systèmes de suivi et d'évaluation. Les systèmes actuels de suivi et d'évaluation des projets, des opérations d'urgence et des IPSR sont en cours de révision pour y inclure des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sélectifs, par exemple participation communautaire et données ventilées par sexe. Le programme de pays futur utilisera les nouveaux systèmes de suivi et d'évaluation dont la mise au point est en cours avec le concours de l'Office allemand de la coopération technique (GTZ).
68. Compte tenu de la situation changeante en matière de sécurité dans laquelle évoluent le PAM et les autres organismes, l'accent est mis sur le renforcement de la sécurité,



notamment en postant une solide équipe d'agents de sécurité expérimentés et en fournissant un matériel de communication approprié.

Répercussions opérationnelles d'une approche-programme

69. L'équipe des Nations Unies au Soudan est actuellement en train de mettre la dernière main au bilan commun de pays des Nations Unies ("Construire un partenariat pour la paix et le développement durable"). L'analyse proposée est le point de départ de la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, à compter de janvier 2002, durant le prochain cycle quinquennal (harmonisé) de programmation du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'UNICEF et du PAM. Les domaines prioritaires ci-après ont été recensés dans le bilan commun de pays: a) réduction de la pauvreté dans le contexte particulier du développement du Soudan; b) environnement, climat et énergie; c) production vivrière et sécurité alimentaire; d) éducation et formation professionnelle; et e) nutrition, santé, eau et assainissement. L'édification de la paix, une approche fondée sur les droits, la démarginalisation des communautés, la problématique hommes-femmes et le VIH/SIDA sont considérés comme des questions transversales. A la suite de l'approbation du programme de pays par le Conseil, les deux projets de développement en cours seront intégrés dans le programme de pays, puisqu'ils concernent les domaines prioritaires susmentionnés qui ont été recensés par le gouvernement et l'équipe des Nations Unies dans le pays.
70. Les activités centrales du programme de pays du PAM au Soudan pour la période 2002–2006 seront les suivantes:
- appui nutritionnel aux mères et aux enfants;
 - alimentation scolaire; et
 - planification préalable des catastrophes et atténuation de leurs effets, y compris activités de collecte de l'eau.

Ressources requises

71. Le bureau de pays, appuyé par une mission du siège, préparera le programme de pays. Il évaluera également, compte tenu du contexte particulier du développement du Soudan, le niveau de l'aide du PAM requise et la répartition des ressources entre les diverses activités du programme, en tenant compte du présent SSP et des ressources totales à la disposition du PAM.

Partenariats

72. Le présent SSP a été préparé en collaboration étroite avec les représentants des départements du gouvernement, des institutions des Nations Unies, des donateurs, des ONG et des bénéficiaires. La collaboration avec le Ministère de l'éducation, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé est en train d'être renforcée dans le cadre du projet d'alimentation scolaire, au nord du Soudan. La collaboration avec les projets de développement rural financés par le FIDA dans le nord et le sud du Kordofan et avec le programme de développement sous-régional du PNUD sera étudiée de plus près entre maintenant et le lancement du programme de pays. Les activités de collecte de l'eau bénéficiant de l'appui du PAM pourraient être pour l'UNICEF et le FNUAP un moyen efficace d'entreprendre des activités complémentaires dans les domaines de l'hygiène, de l'eau et de l'assainissement, même après que l'aide du PAM ait pris fin.



73. Dans le cadre de l'Opération Survie Soudan, le PAM continuera à collaborer étroitement avec les ONG et les organismes de contrepartie pour exécuter les activités d'alimentation complémentaire/thérapeutique et autres activités se rapportant à la santé dans le cadre des opérations d'urgence en cours. Le PAM collabore étroitement avec le Commissaire du gouvernement chargé des réfugiés et avec le HCR dans le cadre de l'IPSR en cours. Il poursuivra sa collaboration avec CARE, *Fellowship for African Relief* (une ONG canadienne) et OXFAM pour ce qui est des activités de collecte de l'eau.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET RISQUES

Reprise de la guerre

74. Une recrudescence du conflit entraînerait des déplacements importants de population, qui accroîtraient de manière substantielle le nombre des personnes déplacées ayant besoin d'une aide pour survivre. Le nombre de réfugiés augmenterait au cas où les conflits se développeraient dans les pays voisins.

Accessibilité

75. Les principaux risques que présente la stratégie proposée ont trait aux problèmes d'accessibilité des groupes ciblés en raison de la nature imprévisible du conflit et de l'évolution des acteurs et des alliances, ou du fait que l'accès est refusé par l'une des parties au conflit. L'insécurité est un aspect du problème. L'absence d'infrastructure en est un autre, en particulier dans le sud. Durant la saison des pluies, les pistes d'atterrissage et les routes sont souvent impraticables. Le PAM et ses partenaires de l'Opération Survie Soudan ont acquis l'expérience et la flexibilité nécessaires pour travailler dans ces conditions difficiles.

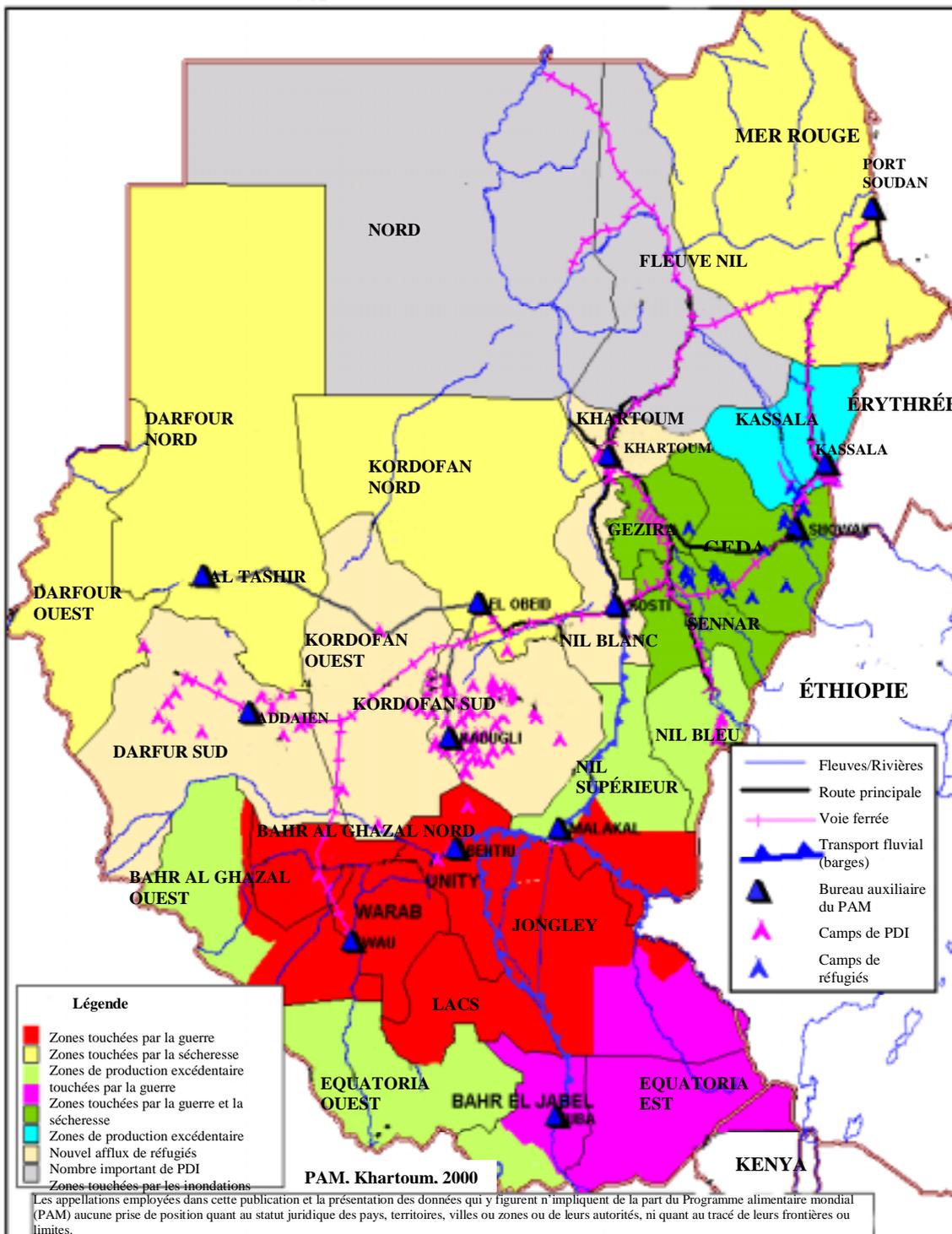
Catastrophes naturelles

76. Les catastrophes de nature climatique telles que la sécheresse ou les inondations sont des phénomènes cycliques au Soudan et pourraient avoir lieu durant la période de mise en œuvre du programme de pays. Une composante concernant la planification préalable des catastrophes et l'atténuation de leurs effets a été incorporée dans cette stratégie, y compris un plan de secours pour les futures interventions d'urgence.



ANNEXE

CARTE DE LA VULNÉRABILITÉ- SOUDAN





LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OIT	Organisation internationale du travail
OXFAM	<i>Oxford Committee for Famine Relief</i>
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SPLM/A	Armée du Mouvement de libération du peuple soudanais
SSP	Schéma de stratégie de pays
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

